



Développement de l'économie numérique : les 27 pistes explorées

30-05-2008

Philippe Guerrier

Eric Besson a présenté le vivier d'idées qui sert à fixer le plan "France Numérique 2012". Avec des précisions sur la copie privée ou le Conseil national du Numérique.

A la suite de son discours inaugural des Assises du Numérique ([voir vidéo](#)), Eric Besson, secrétaire d'Etat en charge de l'Economie numérique, a participé à un point presse pour présenter "les 27 pistes de travail ouvertes à la concertation pour préparer le plan de développement de l'économie numérique". Plan que l'équipe d'Eric Besson doit rendre au Premier ministre d'ici fin juillet. "Un chantier dense dans un délai court", concède le membre du gouvernement. Eric Besson doit boucler le rapport d'ici fin juillet pour le remettre au Premier ministre.

Le cadre de l'Université Dauphine (Paris, XVIème) était bien choisi parce que la présentation des pistes de travail - une sélection d'une quinzaine sur les 27 - ressemblait à un cours magistral dans une salle annexe de l'Amphithéâtre principal des débats, avec photocopie de la documentation préalablement remise aux journalistes. Un exercice plutôt fastidieux. "Attention, il ne s'agit pas du plan que l'on pourrait intituler France Numérique 2012. Ce sont des pistes de réflexion qui vont nous servir à élaborer le texte final", avertit Eric Besson.

Dans l'introduction, les cinq objectifs principaux sont rappelés : "couvrir 100% de la population par les réseaux d'accès haut débit fixe et mobile", "favoriser le développement de nouvelles offres de contenus numériques" sur Internet, "diversifier les usages du numérique", "adopter notre organisation et notre gouvernance", "bâtir la société de demain grâce au numérique". Vnnet.fr a placé l'ensemble des voies d'exploration dans un tableau ci-dessous.

Un super conseil du numérique

Lors de la session questions-réponses, Eric Besson est revenu sur la constitution du prochain Conseil national du numérique.

Le document précise quels comités ou organismes TIC publics ou para-publics seraient amenés à fusionner : comité de la télématique anonyme (CTA), conseil supérieur de la télématique (CST), Forum des droits de l'Internet (FDI), Conseil Consultatif de l'Internet (CCI), Conseil Stratégique des Technologies de l'Information (CSTI), du comité de coordination des sciences et technologies de l'information et de la communication (CCSTIC), "etc."

Eric Besson indique qu'il est entré en contact avec le FDI à propos de son intégration au sein du Conseil national du numérique. L'association à but non lucratif n'y serait pas opposée.

Sources d'inspiration : du "Attali Inside" ?

Dans ce melting-pot d'idées, le "Mr Numérique" du gouvernement a pioché dans "diverses sources d'inspiration". Ainsi, les mesures de l'usage du numérique dans l'enseignement scolaire reprennent celles de Xavier Darcos, Ministre de l'Education nationale, qui avait commandé une étude dans ce sens au Syntec Informatique.

(lire la fin de l'article page suivante)

Citons notamment un volet "numérique" pour chaque projet d'école ou projet d'établissement, généralisation des Espaces numériques de travail (ENT) dans les établissements scolaires avec l'obligation d'utiliser le cahier de texte électronique et l'objectif "zéro papier" pour les échanges internes, un programme de formation de

ADVERTISEMENT



l'encadrement aux TICE et aux projets numériques.

Les sources d'idées sont parfois encore plus profondes. Ainsi, page 16, dans la partie "développement du secteur des logiciels", on trouve "dans les premières mesures soumises au débat" : promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels libres. C'est l'exact énoncé d'une proposition émanant du rapport Attali pour la libéralisation de la croissance en France. *"Ces pistes de travail viennent de multiples sources (...) Je n'ai pas envie d'entrer dans une querelle de droits d'auteur sur les idées"*, réplique Eric Besson.

Pas touche au principe de la copie privée

Interrogé sur l'avenir de la copie privée, un sujet qui fait partie des prérogatives d'Eric Besson, le secrétaire d'Etat a précisé qu'il n'y aura *"pas de remise en cause de la copie privée"*.

C'est plutôt le fonctionnement de la Commission pour la rémunération de la copie privée (ou Commission d'Albis du nom de son président) qui est visé. "

Nous engageons une concertation avec ses membres. Nous ne remettons pas en cause le principe mais ses modalités", a précisé le représentant du gouvernement. Un peu de tact dans ce monde de taxes...

Les 27 pistes de travaux en cinq axes

<i>Permettre à tous les français d'accéder aux réseaux numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au haut débit fixe et mobile pour tous les Français en 2012 - Offrir un nouveau paysage audiovisuel numérique d'ici 2012 - Faire de la France l'un des leaders européens du très haut débit - Accroître l'accès des Français aux équipements et services numériques - Réduire la fracture numérique en Outre-Mer
<i>Développer la production et l'offre de contenus numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la diffusion des contenus cinématographiques et musicaux - Sécuriser la diffusion de l'écrit et le développement de la presse dans l'économie du numérique - Assurer la protection de l'enfance - Lutter contre la cybercriminalité - Accompagner le déploiement des technologies et des services de l'Internet mobile et de l'Internet des objets - Développer le secteur des jeux vidéo - Développer l'industrie du logiciel - Adapter les formations aux besoins numériques
<i>Diversifier les usages et les services numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la confiance numérique - Accroître les usages du numérique dans l'enseignement scolaire - Bâtir l'université numérique - Déployer les TIC au service de la santé et du bien-être - Développer le commerce électronique - Encourager le télétravail - Rendre l'Etat exemplaire en matière de service : développement de l'e-administration - Faciliter l'accès à la justice pr le numérique - Accélérer la compétitivité et la croissance des entreprises par le numérique
<i>Adapter notre organisation et notre gouvernance aux enjeux du numérique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Fusionner les instances chargées de l'auto-régulation, de la co-régulation et de la consultation - Faire émerger une gouvernance européenne et internationale de l'Internet
<i>Bâtir la société de demain avec le numérique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le développement de la recherche, de l'innovation et de la création d'entreprises - Recourir au numérique pour opérer la mutation environnementale de la société - Faire du numérique un outil pour bâtir la ville du XXIème siècle.

Source : Secrétariat d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

VNUnet.fr, membre du réseau NetMediaEurope
© Copyright 2007 Tous droits réservés